

Miscellen: Ein Brief aus der Alliiertenzeit

Autor(en): Ohne Verfasserangabe

Quelle: Basler Jahrbuch

Jahr: 1900

<https://www.baslerstadtbuch.ch/.permalink/stadtbuch/62ae1d02-ce2b-4b8d-bccc-f82219d077d5>

Nutzungsbedingungen

Die Online-Plattform www.baslerstadtbuch.ch ist ein Angebot der Christoph Merian Stiftung. Die auf dieser Plattform veröffentlichten Dokumente stehen für nichtkommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung gratis zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrücke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger schriftlicher Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des vorherigen schriftlichen Einverständnisses der Christoph Merian Stiftung.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Die Online-Plattform [baslerstadtbuch.ch](http://www.baslerstadtbuch.ch) ist ein Service public der Christoph Merian Stiftung.

<http://www.cms-basel.ch>

<https://www.baslerstadtbuch.ch>

Wey diesem Anlaße haben auch die Ehre Ew. Fürstl. Gnaden unsern Stand und dessen Angehörige ehrerbietig an zu recommandiren, und Dero hohes Wolwollen für denselbigen auszubitten, dagegen aber aufrichtigst zu versichern, daß U. Gn. H. alle Anläße freudigst ergreifen werden, um, wie eine zu beydsseitigem Nutzen erspriesliche gute Nachbarschaft zu unterhalten, also auch gegen Ew. Fürstl. Gnaden Ihre wahre Veneration und ehrerbietige Hochachtung mit Erweisung aller von Ihnen abhängen könnenden angenehmer freündnachbarlichen Dienstgefälligkeiten an den Tag zu legen und dieselbige werckthätig zu bewähren.

Ew. Fürstl. Gn. geruhen auch, gegenwärtige geringe Gabe (bey Ueberreichung des silber verguldeten Bechers), welche Namens U. Gn. H. darzubieten die Ehre haben, nicht nach deren Wert sondern nach der aufrichtigen Intention der Gebern und als ein Pfand einer guten Nachbarschaft zu würdigen, uns aber, die wir mit dieser Ehre committirt sind, zu erlauben, in Ew. Fürstl. Gn. hohes Wolwollen auch uns ehrerbietigst zu empfehlen und dieselben unsers tiefsten Respects zu versichern.



Ein Brief aus der Alliiertenzeit.¹⁾

Je suis fort étonnée, Madame, de votre lettre que je viens de recevoir, et ne puis vous cacher, qu'elle me paraît

¹⁾ Dieser Brief, in großen männlichfesten Zügen geschrieben, ohne Datum und Unterschrift, ist im Winter 1813/1814 an Frau Peter Merian-Bischoff im Violenhof gerichtet worden und zwar offenbar von Seiten einer russischen Dame, die bei der Adressatin einquartiert war. Aus dem Tagebuch von Frä. Anna Elisabeth Vischer (Beitr. z. vaterl. Gesch. N. F. IV 374 f.) erfahren wir, daß im Violenhof die russische Fürstin Wolkonsky logierte; in ihr haben wir ohne Zweifel die Schreiberin des vorliegenden Briefes zu erblicken.

tout-à-fait déplacée, et d'un ton à ne pas pouvoir la supporter. — Dans aucune ville, dans aucune maison, on n'a eu à se plaindre de nos gens, et vous êtes la première qui faites tant de train, et tant d'embaras pour une chose juste. Je répondrai à toutes vos phrases à part: D'abord quant à la femme que vous dites avoir louée pour nous, elle ne fait rien pour nous; elle ballaye seulement les chambres, ce dont nous n'avons nul besoin; et dorénavant, ce ne sera pas elle qui le fera, mais notre domestique; ainsi, Madame, ne vous donnez pas la peine de la garder pour nous. — Pour ne pas être encore tourmentée, nous lui donnerons quelque chose, quoique nous ne le devons pas dutout. Mais après, nous ne nous en mêlerons plus: d'ailleurs je vous dirai une chose que vous auriez pû penser vous même; c'est que des femmes comme il faut, ne se font pas servir par des gens pour rien, et partout nous avons fait des presents aux gens dans les maisons que nous quittions. — Vos gens n'auront donc pas à se plaindre de nous. — Charles ne se sert jamais de vos femmes pour notre ouvrage. — Il prie quelque fois la cuisinière de regarder que les plats ne brûlent pas, et ce n'est que quand il sort pour un moment. Du reste, malgré les cris continuels de vos femmes, on se taît, et mes gens se sont toujours conduits comme ils doivent le faire. — Je suis loin de croire que vous négligiez vos affaires, pour les nôtres, Madame, et c'est aussi peu juste que le reste. — Il est impossible, sans vanité, de trouver des personnes plus accomodantes que nous, et si vous logiez d'autres dames de militaires, vous verriez ce que l'on vous demanderait. Dans les autres maisons, les dames prennent le diner de la maison pour les gens et pour elles mêmes. Vous n'avez

qu'à vous en informer chez M^{de} Strekeysen, et chez toutes les autres. Il y a des personnes avec qui, plus on est bon, et poli, et plus ils croient pouvoir exiger. Votre lettre me prouve, Madame, que je puis vous parler avec franchise à mon tour, puisque vous me parlez vous même avec tant de sincérité. — Il faut que vous sachiez, Madame, que dans un billet de logement, on ne détaille jamais le nombre de personnes qui viennent loger; mais seulement le nombre des chambres; et comme nous ne vous avons pas pris une seule chambre de plus, (éxcepté pour Jacob, pour que vous même n'ayez pas peur de la rougeole, ce qui n'existe plus,) vous n'avez donc rien à dire là dessus, Madame. Vous parlez du pain et du fromage et du vin blanc que vous nous donnez, Madame; d'après ce que je viens de vous dire de ce qu'on donne dans les autres maisons, je suis sûre que quand vous y songerez un peu à loisir, vous verrez vous même, que c'est si peu de chose que cela ne vaut pas la peine d'en parler. — Le rête de la nourriture est sur notre compte, c'est aussi Charles qui fait tout seul la cuisine sans aucune aide. Le charbon de la cuisine est aussi à moi, vous le savez, Madame. — Pour le chauffage, et l'éclairage, partout où on a le billet de logement, on le fait, et vous pouvez encore vous en informer. Nous n'avons pas besoin de vos présents, Madame, et sommes loin de les recevoir; et de même nous pouvons nous passer de vos conseils de faire chercher un autre logement. — Si vous le désirez, Madame, je prierai le commandant russe de venir vous répéter ce qui j'ai l'honneur de vous dire. — Recevez, Madame, l'assurance de mon estime.

